



## MAIRIE DE SAINT-BOIL

### Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 26 MAI 2015 à 20 heures 30.

**Président** : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

**Secrétaire** : Monsieur Patrice BOURGEOIS.

**Présents** : MM. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Pierre LOUNTALA, Alban VUILLOT, Laurent DEGIVRY, Patrice BOURGEOIS et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN.

**Absents** : Mme Michèle TERRIER, excusée et représentée par Mr Alban VUILLOT, Mme Sandra LANNEAU et Mr Aurélien RIZET, excusés.

#### Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal ont décidé :

- d'**approuver le compte-rendu de la séance du 14/04/2015** en précisant que, suite à la décision d'**installer des radars pédagogiques**, un second devis sera demandé à la Société GIROD afin de comparer avec les coûts négociés par les services de la C.C.S.C.C. Il est également nécessaire de se faire préciser les divers systèmes d'alimentation électrique ;
- en ce qui concerne les **travaux de mise en séparatif du Réseau d'Assainissement Rues de la Cure et de l'Eglise**, d'informer que le Décompte Général Définitif a été communiqué par l'entreprise COLAS pour un montant total de 78 227,00 € (prévu au marché : 78 240,00 €). Il est nécessaire de mettre à jour les quantitatifs de matériels qui diffèrent de ceux initialement prévus ;
- d'autoriser le Maire à signer le **contrat de travail avec Mme Nathalie MAUGUIN, remplaçante de la Secrétaire de Mairie** pendant ses congés du 22 mai au 05 juin 2015 ;
- d'informer que **Mme Céleste DE SOUSA remplacera Mme Laura SAVINAS pour la gestion de la Salle des Fêtes**, et ce pendant le congé de maternité de 6 mois de Mme SAVINAS ; Mme Céleste DE SOUSA percevra 43 heures de travail complémentaires par mois ;
- d'**accepter le devis de la Société GIROD** d'un montant de 3 392,39 € pour la fourniture de 8 plaques murales, 23 piétements et accessoires, 2 panneaux indicateurs (« Le Coupy » et entrée Etiveau) ;
- d'accepter le devis de 62,50 € pour la pose d'un panneau indicateur sur la Voie Verte à Etiveau, signalant la présence d'un abri et de WC ;
- d'accepter le devis de 2 057,56 € pour la **fourniture de 300 plaques de numéros d'habitations** ;
- d'informer que le chemin de circulation autour de l'Eglise sera nommé « Chemin de Saint-Baudile » et que la rue qui monte au « Noizeret » depuis le Champ de Foire sera nommé « Chemin des Perrousiots » ; le terrain jouxtant la Salle des Fêtes, comprenant parking et square pour enfants, sera nommé « Square Jean CLEAU, Maire de 1977 à 1983 » ;

- .../...